



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une scission

Date de publication: SHAB - 01.07.2020

Numéro de publication: SR02-0000000516

Cantons: VD, VS

Entité de publication:

Dr. Gaspard Couchepin, Avenue de la Gare 56, 1920 Martigny

Appel aux créanciers suite à une scission Uberti Frères & Cie SA

3. Publication

Organisation transférante:

Uberti Frères & Cie SA
CHE-107.017.373
Rue de Saragoux 7
1920 Martigny

Organisation reprenante:

UBERTI SA (en constitution)
1920 Martigny
Suisse

Contrat de scission, projet de scission du: 24.06.2020

Remarques juridiques:

Les créanciers de l'ensemble des entités participant à la scission peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés des entités participant à la scission.

Appel aux créanciers suite à une scission selon art. 45 L Fus (société transférante et reprenante)

Délai : 2 mois à partir de la dernière date de publication

Fin du délai: 31.08.2020

Point de contact:

Dr. Gaspard Couchepin
Avenue de la Gare 56
1920 Martigny